

**Rapport de la commission du Conseil communal d'Yverdon-les-Bains
chargée de l'examen du préavis PR09.15PR
concernant
une demande de crédit d'investissement de Fr. 930'000.-- pour financer les manifestations organisées
en 2010 à l'occasion du 750^e anniversaire de la Ville neuve d'Yverdon-les-Bains.**

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

La Commission a siégé le 28 avril 2009

Elle était composée de Mesdames Tessa Josy, Nicollin Marinette, Spichiger Fanny, et Messieurs Cousin Jean-Marc, Justo Isidro, Duruz Patrik, Thévenaz Michaëll et du soussigné désigné comme rapporteur. Madame Dewarrat Anilda étant excusée.

La délégation municipale était composée de Madame la Municipale Saugy Nathalie, Monsieur le Vice-Syndic Burkhard Marc-André, Monsieur Wirz Michel, Secrétaire municipal adjoint, et de Messieurs les Municipaux Von Siebenthal Daniel et Carrard Jean-Daniel. Nous les remercions pour leurs explications précises et consciencieuses.

A titre de comparaison, la délégation municipale nous a fourni un comparatif de manifestations similaires faites dans d'autres villes en Suisse.

Montreux qui a fêté ses 50 ans, avait budgétisé 1,3 million. Le préavis a été refusé par une courte majorité car il n'y avait pas de projet concret présenté pas la municipalité.

Neuchâtel, 32'000 habitants, va fêter ses 1000 ans. Sa municipalité a budgétisé 2,9 million.

Une majorité des commissaires ont demandé la relation qu'il y a entre le 750^e et les différentes manifestations. Le désir de la municipalité est que ces différentes manifestations, qui se dérouleront tout au long de l'année 2010, fassent rayonner Yverdon-les-Bains sur tout le territoire vaudois. Mixer les différentes manifestations tout au long de l'année n'a pas été une tâche simple pour le comité d'organisation.

Une dizaine de projets ont été écartés pour les raisons suivantes : manque de préparation des organisateurs, trop onéreux, public trop sélectif, manque de temps et certains projets ne s'inscrivaient pas dans le 750^e

A ce jour, la municipalité compte une centaine de milliers de francs de différents commanditaires.

Vous pourrez voir dans le résumé des comptes 2008 à la page 4 qu'une provision de 1'000'000 CHF a été constituée pour financer cette fête, afin d'amortir cette dépense d'un coup.

Votre commission a demandé les documents suivants :

- Un récapitulatif des différentes manifestations avec le coût total et la couverture de déficit ou aide communal en pour cent.
- Des informations complémentaires sur l'Opéra « Cavalleria Rusticana »
- Des informations complémentaires sur l'épreuve sportive DEFI

Conclusion :

Pour cette fête du 750^e qui se déroulera tout au long de l'année 2010, la ville s'engage à **une couverture de déficit** d'un maximum de 37 %. Monsieur le président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, la majorité de votre commission estime que cette fête sera magnifique et enrichissante pour notre ville. C'est à 8 voix pour et 1 abstention que votre commission vous recommande d'accepter l'article 1 et les articles 2 et 3 vous sont recommandés à 6 voix pour et 2 abstentions.

Le rapporteur
Jérôme Wulliamoz

